

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(17\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à madame d'Ancre, 21 novembre 1875](#)

## Jean-Baptiste André Godin à madame d'Ancre, 21 novembre 1875

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièrè de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamilièrè de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[21 novembre 1875](#)

Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire[Ancre, d'](#)

Lieu de destination11, rue Saint-Benoît, Paris

### Description

RésuméGodin accuse réception de la lettre de madame d'Ancre du 20 novembre. Il la prie de lui fournir des références et le montant des appointements auquel elle prétend. Il lui demande si elle serait prête à tenir une classe mixte d'élèves de 8 à 10 ans au lieu d'une classe de jeunes filles de 8 à 12 ans.

NotesLa lettre est signée « Godin | 28 rue des Réservoirs ».

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

### Mots-clés

[Éducation](#), [Emploi](#), [Familièrè](#)

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (17)

Collation1 p. (55v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

Versailles 21 9<sup>bre</sup> 1771

Madame,

Je suis en possession de votre  
lettre du 20<sup>e</sup>.

Je vous prierais de me donner  
tous les moyens de références  
propres à m'éclairer sur votre  
passé et sur vos capacités.

Quant aux appointements,  
ne pouvant servir d'indice  
quelle est l'importance des  
services que vous êtes en état  
de rendre dans la direction d'une  
classe, je vous demande de  
fixer vous-même le prix  
que vous attachez à vos services.

Il n'y a pas à compter sur  
d'autres avantages, les ap-  
pointements sont la seule

chose que je compte  
aux personnes attachées à  
mon établissement.

J'aurais, en outre, à vous  
demander s'il entrerait dans  
vos convenances de tenir un  
cours, au lieu d'une classe de  
jeunes filles de 8 à 14 ans, une  
classe mixte composée de filles  
et de garçons de 8 à 10 ans.

Receillez au revoir, Madame,  
mes civilités distinguées,

Godefr.

98 rue des Carrouelles

